

Les abus sexuels : S'informer, Parler, Prévenir et Agir

S'engager pour la prévention des abus sexuels

Les plaintes pour violences sexuelles ont augmenté de 33% en 2021 !

L'an dernier, 75 800 personnes ont déposé plainte pour des faits de viols, agressions sexuelles ou harcèlement sexuel. Une augmentation mise sur le compte de la libération de la parole qui incite les victimes à dénoncer des faits même anciens.

Le chiffre interpelle... Les violences sexuelles enregistrées par les services de police et de gendarmerie ont bondi de 33% en 2021, selon des chiffres issus du bilan provisoire de la délinquance et communiqués récemment par le ministère de l'Intérieur. L'an dernier, **75 800 personnes ont ainsi porté plainte** pour ce type de faits : 45% pour des viols ou tentatives de viol, les autres pour des agressions sexuelles ou harcèlement.

Cela représente **19 000 plaintes supplémentaires** par rapport à 2020. La comparaison est certes délicate en raison de la crise sanitaire et des confinements successifs qui en font une année à part mais la hausse reste du même ordre de grandeur par rapport à 2019 : + 20 300.

Pour les services statistiques du ministère de l'Intérieur, cette augmentation sensible s'explique à la fois par la meilleure prise en considération de ce sujet par les forces de l'ordre et par "une évolution du comportement de dépôt de plainte des victimes, y compris pour des violences subies plusieurs années auparavant, dans le climat de l'affaire Weinstein et des différents mouvements sur les réseaux sociaux pour la libération de la parole".

Autrement dit, les victimes viennent porter plainte pour des faits de plus en plus anciens. En 2018, une personne sur deux venait dénoncer des faits de plus de trois mois. En 2021, la moitié des plaintes concernait des violences commises au moins six mois plus tôt, **19% dataient même de plus de 5 ans.**

Autre fait notable : **un quart des faits dénoncés concernait des mineurs, contre seulement 18% en 2018.**

Aujourd'hui, tous concernés !

Tous acteurs, quel que soit notre âge :

Et nous, ici, à Bron, dans notre paroisse, que faisons-nous ?

C'est à nous comme hommes et femmes, parents et grands-parents, éducateurs de nous engager pour que l'Eglise devienne une maison sûre !

Depuis plusieurs mois, dans la paroisse Saint-Benoît de Bron, nous proposons :

- Des informations régulières rédigées sur le Kaléidoscope que l'on peut retrouver sur le site de la paroisse : <https://paroissedebron.fr>
- Des ouvrages accessibles à la maison paroissiale et au Christ-Roi que ce soit pour les enfants, les adolescents ou les adultes.
- Des personnes référentes joignables pour répondre aux demandes, en s'adressant à la permanence paroissiale : contact@paroissedebron.fr
- Un groupe synodal a commencé à se réunir et à réfléchir sur le sujet.

En parler avec les plus jeunes :



Le site Magicmaman :

Il propose des vidéos pour les enfants sur les violences sexuelles faites aux enfants, sur l'inceste et également sur le consentement

A consulter :



Le hors-série « L'année des religions » de La Croix et La Documentation catholique revient sur un an d'actualité religieuse, particulièrement marquée par l'onde de choc des abus sexuels.

Claire le Poulichet
Herminie Leca